



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de modification du marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-45972>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **26-45972**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SITOM Nord-Isère

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché public global de performance pour la conception et la réalisation de travaux et l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique des déchets de Bourgoin-Jallieu Numéro de référence : 20230213

Description : Marché public global de performance pour la conception et la réalisation de travaux et l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique des déchets de Bourgoin-Jallieu. Le marché est composé d'une tranche ferme et de 3 tranches optionnelles.

Identifiant de la procédure : 22bad453-5ebf-4d47-9798-ba795cd30e07

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : UVE - Avenue des Frères Lumière CS42008 38307

Ville : BOURGOIN-JALLIEU CEDEX

Code postal : 38307

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché public global de performance pour la conception et la réalisation de travaux et l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique des déchets de Bourgoin-Jallieu Numéro de référence : 20230213

Description : Marché public global de performance pour la conception et la réalisation de travaux et l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique des déchets de Bourgoin-Jallieu. Le marché est composé d'une tranche ferme et de 3 tranches optionnelles. Numéro de référence : 20230213

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : UVE - Avenue des Frères Lumière CS 42008

Ville : BOURGOIN-JALLIEU

Code postal : 38307

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui signe le marché : SITOM Nord-Isère

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 118,134,434 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : Groupement RONAVAL - SOHO ALTAS IN FINE

Chef de file du soumissionnaire : RONAVAL

Nom officiel : SOHO ALTAS IN FINE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre Groupement RONAVAL - SOHO ALTAS IN FINE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 118,134,434 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 20220113

Date de conclusion du marché : 13/02/2023

Organisation qui signe le marché : SITOM Nord-Isère

Section 7 - Modification

7.1 Modification

Identifiant de l'avis d'attribution de contrat précédent : 145243-2023

Identifiant du contrat modifié : CON-0001

Raison de la modification : Modifications nécessaires en raison de circonstances imprévisibles pour un acheteur diligent.

Description : Un avenant N°1 a été signé le 12/04/2024 et notifié le 12/04/2024. Cet avenant N°1 a permis, de scinder les prestations objets de la tranche optionnelle 1 en deux phases distinctes comme suit : • Travaux préparatoires indiqués et chiffrés dans l'annexe 2 à l'acte d'engagement dans sa version modifiée par le présent avenant ne nécessitant pas d'accord de la DREAL ; • Travaux de réalisation de la plate-forme proprement dits devant être autorisés par la DREAL Les annexes n°2 et n°4 à l'acte d'engagement ont été modifiées. Les articles 44 / 95.3 du CCAP ont été modifiés. Les modifications n'ont pas d'incidence financière. D'autre part, il modifie certaines dispositions techniques du marché liées à la vente des garanties d'origine, les stipulations initiales du CCAP s'avérant difficilement applicables car décorrélés des modalités de vente des garanties d'origine et de certificats de capacité usuellement pratiquées. Les articles 69.1 / 69.3 / 69.4 / 69.5 du CCAP ont été modifiés. Ceci ayant été rappelé, les trois premières années d'exécution du contrat ont été marquées par plusieurs événements significatifs conduisant les parties à se rapprocher, dans les conditions prévues par les dispositions de l'article L. 2194-1 du Code de la commande publique et des articles R. 2194-2 et R. 2194-5 du même code, afin de déterminer, par la voie du présent avenant n°2, les modifications devant être apportées aux stipulations du MPPG signé et présentées ci-après. L'avenant N°2 signé et notifié le 10/03/2026 a pour objet d'adapter les stipulations du Marché public global de performance pour la conception et la réalisation de travaux et l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique des déchets de Bourgoin-Jallieu signé le 13/02/2023 afin de tenir compte, d'une part, des circonstances imprévues rencontrées depuis le début de l'exécution du contrat et, d'autre part, des évolutions nécessaires à la bonne exploitation de l'UVE de Bourgoin-Jallieu, notamment en ce qui concerne la performance de production d'électricité.

7.1.1 Modification

Description des modifications : L'avenant N°2 porte sur les modifications suivantes : 1) Mise en place de nouvelles formules de révision des composantes de la rémunération, à savoir la part fixe (RF), la part proportionnelle (RP) et la composante GER (RGER), assorties d'un mécanisme de seuil de tolérance et de réexamen, destinées à garantir le maintien de l'équilibre économique initial du Marché. 2) La renonciation temporaire du SITOM NI à appliquer la pénalité pour non-atteinte de la quantité d'électricité garantie

lorsque les arrêts de l'UVE résultent de manière directe, certaine et exclusive d'explosions de bouteilles de protoxyde d'azote présentes dans les déchets réceptionnés, sur les années 2025 et 2026. 3) De la même manière, il prévoit une renonciation temporaire à l'application de cette même pénalité de baisse de la quantité d'électricité produite résultant de l'encrassement avéré des échangeurs SCR, sur les années 2025 et 2026. 4) La révision de la pénalité applicable à la fourniture de chaleur au RCU, afin de la rendre cohérente avec les modalités d'exploitation effectivement observées. Il acte également la nécessité de réviser la pénalité applicable à PCAS SEQENS dans un avenant ultérieur. 5) Le changement du broyeur de la plateforme d'encombrants aux frais du Titulaire, ainsi qu'un recalage du calendrier de mise en service industrielle (MSI), du constat d'atteinte des performances garanties (CAPG) et de la réception, incluant les performances énergétiques associées. 6) La modification du programme de travaux initialement prévu au Marché concernant l'échangeur PCAS-SEQENS (art. 21.2.5 du CCTP), en vue de remplacer le seul faisceau en lieu et place du remplacement complet de l'échangeur et il prend en compte les conséquences financières qui en découlent. 7) La régularisation des travaux supplémentaires réalisés par RONAVAL, à la demande du SITOM NI, consistant en l'installation d'un bypass sur le silo REFION et la rénovation complète des deux ponts-bascules de l'UVE. 8) La prévision de transmission, par le Titulaire, d'un programme de travaux complémentaires ayant pour objet, d'une part, de prévenir les explosions de bouteilles de protoxyde d'azote et d'en réduire l'impact sur la production électrique et, d'autre part, de procéder au remplacement ou à la remise en état des échangeurs SCR. L'impact financier de l'avenant n° 2 s'élève à 342 273,52 Euros HT, hors modification des formules de révision des prix. Le détail de ce chiffrage figure dans le rapport de présentation établi conformément aux dispositions des articles R. 2184-1 et suivants du code de la commande publique. Hors révision de prix, l'incidence financière de l'avenant n° 2 représente 0,29% du montant initial du marché, toutes prestations (études, travaux, exploitation) et tranches (TF, TO1 à TO3) confondues, pour un montant initial de 118 134 434,74 Euros HT.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : RONAVAL

Numéro d'enregistrement : 41030379600321

Adresse postale : 2 et 4 avenue des Canuts

Ville : VAULX-EN-VELIN

Code postal : 69120

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse internet : <https://www.recyclage.veolia.fr/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 173 800 053 00014

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38000

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SITOM Nord-Isère

Numéro d'enregistrement : 380273000023

Adresse postale : Avenue des Frères Lumière CS42008

Ville : BOURGOIN JALLIEU CEDEX

Code postal : 38307

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : contact@sitom-ni.fr

Téléphone : 04 37 03 23 90

Adresse internet : <https://www.sitom-ni.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : SOHO ALTAS IN FINE

Numéro d'enregistrement : 45120509000033

Adresse postale : 30 Quai Perrache

Ville : LYON

Code postal : 69286

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse internet : <https://soho-archi.com/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c8bbb38b-8162-45f8-a159-9981c445caf0 - 01

Type de formulaire : Modification du marché

Type d'avis : Avis de modification de marché

Date d'envoi de l'avis : 06/05/2026 à 17:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/05/2026